

accorder sa demande de venir à *Hannover*, parce que cela dépendoit de la volonté du Roi ; qu'on alloit dépêcher un Courier pour *Londres*, & que la réponse pourtoit arriver au plus tard dans quinze jours. En attendant le Maréchal de Belleisle & le Comte son frere sont traités, aussi-bien que les Officiers de leur suite, avec les plus grandes marques d'attention ; la Régence d'*Hannover* a de plus ordonné qu'ils fussent défrayés de toute leur dépense ; & le Brigadier de Freychapel a été envoyé à *Osterode* pour tenir compagnie à ces deux Seigneurs, & pour faire observer les ordres qui ont été donnés au sujet de leur traitement.

Telles sont les particularités de l'arrêt du Duc de Belleisle. Le Courier qui les a apportées à la Cour, a été renvoyé à *Hannover* avec des dépêches, par lesquelles le Roi fait savoir là-dessus ses intentions à la Régence ; & si l'on dit juste, Sa Majesté consent, sous certaines conditions, que ce Seigneur soit relâché sur sa parole.

I.
 Marche de
 troupes sur
 le bas Rhin.

Hollande. Le Corps de troupes que les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas se sont déterminés d'envoyer sur le *Bas-Rhin*, est de 8. mille hommes, & le Général Smiffaert en a le commandement. Ce Corps qui s'est mis en marche, étoit déjà arrivé le 12. Janvier dans l'Electorat de Cologne, & la dernière colonne des troupes Hannovriennes dans la *Westphalie*. Comme un Corps de troupes Autrichiennes marche aussi actuellement des Pays-Bas vers la même Province, on compte que l'Armée des Hauts-Alliés destinée à déranger les projets de celle de France commandée par le Maréchal de Maillebois, ne cédera rien en force à cette dernière. Ce sera de plus une
 Armée